

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VOIVRES LES LE MANS (Sarthe)

DATE CONVOCATION

19 mars 2024

DATE D'AFFICHAGE

19 mars 2024

Nombre de conseillers

en exercice : 15

présents : 13

votants : 15

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, MARDI 02 AVRIL A VINGT HEURES TRENTE MINUTES, le Conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle communale en séance publique sous la présidence de Madame Martine COUET, Maire.

Etaient présents : Mme COUET, Mme LE DRÉAU, M. LECERF, M. BARRIER, M. BELFORT, M. COLIN, M. DEGOULET, Mme DEMAYA, Mme DESBOIS, M. FIMIEZ, Mme GUYON, M. JOUSSE, M. OLLIVIER

Absents excusés :

Mme JODEAU BELOTTI donne procuration à M. Fabien LECERF

Mme EL KRIMI donne procuration à Mme Sylvie LE DRÉAU

Absent non excusé : Néant

Secrétaire de séance : M. Fabien LECERF

2. Approbation des Comptes administratifs 2023 (commune, multiservices, panneaux photovoltaïques)

Mme le Maire donne la présidence à Mme Sylvie LE DRÉAU, première adjointe, pour présenter les Comptes administratifs 2023. Mme le Maire sort de la salle.

Délibération DE02A-02042024

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL

Mme Sylvie LE DRÉAU, première adjointe, prend la présidence de la séance pour présenter le Compte Administratif.

- 1) Donne acte de la présentation faite du Compte Administratif du Budget principal, lequel peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement**Dépenses 936 633,44 €**

Charges à caractère général	265 849.64 €
Charges de personnel et frais assimilés	482 162.05 €
Autres charges de gestion courante	93 439.65 €
Charges financières	32 668.70 €
Dépenses exceptionnelles	12 723.82 €
Dotations aux amortissements et aux provisions	13 914.58 €
Attribution de compensation	35 875.00 €

Recettes 1 342 691,29 €

Résultat de fonctionnement reporté	158 486.77 €
Atténuations de charges	54 445.74 €
Produits des services, du domaine et vente	88 042.26 €
Impôts et taxes	541 950.08 €
Dotations, subventions et participations	440 442.50 €
Autres produits de gestion courante	46 646.04 €
Produits exceptionnels	12 673.01 €
Reprise sur provisions	4,89 €

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 406 057,85 €**Section d'investissement****Dépenses 1 269 780,83 €**

Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisation	10 303,16 €
Dotations, fonds divers et réserves	0.00 €
Emprunts et dettes assimilées	107 357.42 €
Immobilisations incorporelles	16 904.88 €
Immobilisations corporelles	1 135 215.37 €
Immobilisations en cours	0.00 €

Recettes 2 304 822,57 €

Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 457 613.45 €
Amortissement des immobilisations	12 743.28 €
Dotations, fonds divers et réserves	125 305.16 €
Subvention d'investissement	644 354,54 €
Emprunts et dettes assimilées	0.00 €
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisation	11 259,51 €
Immobilisations corporelles	53 546,63 €

EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 1 035 041,74 €

- 2) Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- 3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser (il n'y en a pas sur l'exercice);
- 4) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
- 5) Madame le Maire étant sortie de la salle du Conseil.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré hors présence de Madame le Maire, approuve le Compte Administratif commune de l'exercice 2023 tel que résumé ci-dessus à douze voix pour et deux abstentions.

Fait à Voivres-lès-le-Mans
Le 4 avril 2024

Le Maire
Martine COUET

Le secrétaire de séance
Fabien LECERF

